

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Travail – Formation \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19806)

>

[Conditions de travail dans le secteur privé \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N492\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N492)

>

[Une salariée enceinte peut-elle bénéficier d'un aménagement de son poste de travail ? \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2775\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2775)

Question-réponse

Une salariée enceinte peut-elle bénéficier d'un aménagement de son poste de travail ?

Vérfié le 17 juin 2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Oui. Une salariée enceinte **peut bénéficier d'un aménagement** de son poste de travail. Elle ne peut pas travailler sur un poste exposé à des risques particuliers ou dans des conditions de travail dangereuses pour sa santé et celle de l'enfant. Nous vous expliquons dans quelles situations cet aménagement est possible et les conditions de sa mise en place.

Tout replier

Tout déplier

Dans quels cas un aménagement du poste de travail est-il envisageable ?

Qui fait la demande d'aménagement du poste de travail ?

Dans quelles conditions l'aménagement du poste de travail est-il mis en place ?

Quelles conséquences en cas d'impossibilité d'aménagement du poste de travail ?

Textes de référence

Questions ? Réponses !



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2775>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Mûrs-Érigné

Une salariée enceinte est-elle obligée de révéler sa grossesse à son employeur ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1144>)

Une salariée a-t-elle droit à des absences liées à sa grossesse ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2330>)

Une salariée enceinte a-t-elle droit à une réduction de son temps de travail ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1901>)

Une salariée peut-elle allaiter pendant les heures de travail ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1769>)

Un ressortissant européen salarié en France a-t-il les mêmes droits qu'un salarié français ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F36444>)

Et aussi

Travail de nuit d'une salariée enceinte (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2691>)

Travail – Formation

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F2775>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Mûrs-Érigné